



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par Women's Board Educational Cooperation Society, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

Éduquer les enfants en les protégeant de la pornographie et de toute autre influence néfaste.

L'éducation figure dans les objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant même l'accent sur les filles dans l'objectif 3, bien que la tâche d'atteindre l'éducation primaire universelle (tâche 2) soit loin d'être terminée. Par exemple, au Nigéria, où notre organisation travaille, selon la source sur internet www.mdgmonitor.org/factsheets_00.cfm?c=NGA&cd=566, le taux net de présence dans l'éducation primaire n'est que de 65 %. L'éducation va certainement devoir avoir une place prépondérante dans la formulation à venir des objectifs de développement durable.

En août 2013, le Secrétaire général a transmis à l'Assemblée générale le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation ([A/68/294](#)), où figure une analyse en profondeur de la pertinence de l'éducation en ce qui concerne le programme de développement après 2015. Le rapport mentionne le lien entre le niveau de développement d'un pays et les dépenses allouées à l'éducation. De fait, les dépenses liées à l'éducation constituent un investissement à long terme qui est très profitable en termes de progrès social. Le rapport déclare que l'éducation doit être « une éducation de qualité », comprise comme une véritable éducation, pas simplement l'assiduité scolaire. L'éducation doit être inspirée par une vision humaniste et non pas seulement utilitariste. Une telle éducation constitue un outil essentiel pour l'autonomisation personnelle, l'éradication de la pauvreté, la prévention des conflits, la construction de la paix et de la citoyenneté. Il ouvre la voie aux autres droits, puisqu'une personne qui n'a pas eu le droit à l'éducation ne peut pas être en mesure d'exercer ses autres droits.

C'est ce résultat que nous essayons d'atteindre. Imaginons que tous les pays puissent compter sur des éducateurs et des institutions équipées pour fournir une éducation de ce type et de gouvernements qui s'engagent à la financer. Cependant, les résultats positifs attendus sont mis en échec par la dissémination agressive de la pornographie et de la violence sur Internet. Alors que l'éducation permet d'exercer le contrôle de soi, le respect des autres et la conduite sexuellement responsable, la disponibilité de contenus sexuels répandus sur Internet encourage les activités sexuelles nocives. Et tandis que l'éducation mène à la paix, la tolérance et la coexistence pacifique, Internet les films vidéo encouragent les comportements violents et fournissent des techniques terroristes.

Si nous ne voulons pas que les jeunes deviennent plus tard coupables de harcèlement sexuel et de violence domestique, qu'ils se livrent à la promiscuité sexuelle, qu'ils consomment de l'alcool et des drogues, qu'ils soient violents ou potentiellement terroristes, il nous faut nous attaquer au problème des influences néfastes qui sont à leur disposition sur Internet, sur leurs téléphones portables et dans les médias de masse.

Nous entendons dire que les parents et les autres éducateurs peuvent utiliser des filtres internet à la maison et à l'école, et sur les appareils de leurs enfants, en mesure préventive. Mais la question est la suivante : Pourquoi serait-il nécessaire d'installer des filtres pour neutraliser les contenus nocifs? Ne serait-il pas plus logique de retirer ces contenus d'Internet?

Les gouvernements devraient être tenus responsables de la mise à disposition d'une éducation à tous leurs jeunes citoyens en âge d'être à l'école; et ils devraient aussi être responsables de la régulation des pratiques sur Internet et dans les médias de masse qui attaquent les valeurs sur lesquelles est basée l'éducation.

Les mineurs ont le droit d'être protégés de la pornographie par des lois adéquates. La Convention des droits de l'enfant, ratifiée par 193 pays, le demande. La société civile ferait bien de défendre ce droit.
